



**PROCES-VERBAL REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 26 JUIN 2021 A 20 HEURES**

Présents : M. Roland ONIMUS, Maire – MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mmes Edith ZANINETTI, Martine LUTHRINGER, Adjoints.

MM. Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Daniel GODINAT, Dominique RUEFF, Guillaume SEVIN, Bernard RAILLARD, conseillers municipaux.

Mmes Linda MANA, Anne MANDRAS, Céline MIEHE, Lynda HABBI, Nathalie BERNARD-WACK, Erika HELM-KUPPEK, conseillères municipales.

Absents excusés : Jean-Luc LINDECKER
Claire RADZUWEIT, procuration à Céline MIEHE.

Date de la convocation : 23.06.2021

ORDRE DU JOUR

1. Appel des conseillers.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Lecture de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
5. Dotation d'équipement des territoires ruraux : inscription de la réfection du chemin rural dit Furtweg.
6. Aménagement de la Maison Pour Tous : approbation d'une servitude de cour commune.
7. Aménagement rue de Battenheim : enfouissement du réseau électrique.
8. Vente de terrain par la SAFER : acquisition.
9. Convention de mutualisation du broyeur : avenant.
10. Règlement local de publicité intercommunal : information
11. Syndicat d'électricité et de Gaz du Haut-Rhin :
 - ↳ Approbation du rapport d'activité.
 - ↳ Motion proposée par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Règles (FNCCR) et relative au projet "HERCULE".
12. Conseil de développement : nomination d'un représentant.
13. Projets futurs : décision.
14. Délégations de signature : information.
15. Informations communiquées par les Adjoints.
16. Divers.

1. APPEL DES CONSEILLERS

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Linda MANA est désignée secrétaire de séance.

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

5. DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX : inscription de la réfection du chemin rural dit Furtweg

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de l'Etat, au titre de la D.E.T.R.2021, pour la réfection d'une partie du chemin rural du Furtweg dont le coût estimatif s'élève à 47 670.00 € HT.

6. AMENAGEMENT DE LA MAISON POUR TOUS : approbation d'une servitude de cour commune

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de donner à bail pour 50 ans sous forme de bail emphytéotique, avec un loyer annuel de 1 €, la Maison Pour Tous au profit de la SCI FAMISOL dans le cadre de la réalisation du projet d'habitat inclusif.

Pour ce projet, il est nécessaire qu'une servitude de cour commune soit établie entre la commune de Bantzenheim et Monsieur et Madame ARNOUD-PROVIN. Suite à la demande d'explications sur le contenu de la servitude formulée par Thierry SALTZMANN et Guillaume SEVIN, et la réponse d'Edith ZANINETTI, le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes.

7. AMENAGEMENT RUE DE BATTENHEIM : enfouissement réseau électrique

Lors de la réunion du 15 Décembre 2020, le conseil municipal avait émis un accord de principe pour l'enfouissement d'une partie du réseau électrique rue de Battenheim.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide le projet estimé à 76 619.40 € HT.

8. VENTE DE TERRAIN PAR LA SAFER : acquisition

Sortie de Daniel GODINAT, Président de l'Association Foncière de Bantzenheim.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande présentée par l'Association Foncière de Bantzenheim pour l'acquisition, par la Commune, d'une parcelle cadastrée section 44 n° 316 d'une superficie de 59 a 10 ca, vendue par la SAFER AU PRIX DE 4 018 €. Ce terrain leur permettrait de stocker des matériaux utiles à la réfection de chemins ruraux.

Le conseil municipal, par 12 voix POUR et 5 ABSTENTIONS, décide d'acquérir cette parcelle. Une convention sera à établir ultérieurement entre la Commune et l'Association Foncière à valider en conseil municipal.

9. CONVENTION DE MUTUALISATION DU BROYEUR : avenant

Par courrier du 2 juillet 2018, M2A a informé se séparer de certains matériels et équipements stockés au centre nautique Aquarhin qui étaient auparavant propriété de la Communauté de communes PORTE DE France RHINSUD.

Les communes membres de cette ancienne communauté ont décidé de stocker différents équipements au sein de leurs communes respectives et, dans le cadre de la mutualisation de matériel entre communes, s'engagent à mettre à disposition des autres communes les différents équipements.

Ainsi, le broyeur de végétaux a été stocké à Hombourg et mis à disposition des cinq communes membres de l'ancienne Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud qui se sont déclarées prenantes, à savoir les communes de Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer et Petit-Landau.

Une convention a été signée en ce sens le 1^{er} juin 2020.

Depuis, la commune d'Ottmarsheim a émis le souhait de bénéficier également de ce matériel mutualisé.

Le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant.

10. REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL

RLPI Règlement Local de Publicité Intercommunal

A ce jour pas de règlement local de publicité au niveau de la commune, nous sommes soumis au Règlement National de Publicité. La M2A met en place un RLPI en concertation avec les communes.

But: Fixer des règles communes pour préserver les identités paysagères, améliorer la qualité visuelle des axes structurants tout en permettant de maintenir et de renforcer l'attractivité des zones artisanales et commerciales.

Le pouvoir de police reste au maire de la commune.

Le débat reste ouvert La délibération du conseil d'agglomération approuvant le RLPI se fera en mars 2022.

Une réunion sera organisée avec le responsable du projet au niveau de la M2A

Monsieur PILOT propose aux conseillers de lui communiquer ultérieurement les remarques, suite aux observations formulées par Edith ZANINETTI, Daniel GODINAT, Guillaume SEVIN.

11. SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN

↳ Présentation du rapport d'activité du syndicat

Après avoir rappelé le fonctionnement et les compétences du Syndicat, le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité dont copie lui a été remise.

↳ Vote du motion contre le projet de restructuration d'EDF " Grand EDF ex projet Hercule" : le syndicat a transmis la motion à l'ensemble des communes membres pour la proposer à leurs conseils municipaux.

En cohérence avec la motion votée par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) le 20 janvier 2021 et adoptée par le comité du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin le 16 février 2021, le conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments, par 13 voix POUR, 4 ABSTENTIONS et 1 CONTRE, vote la motion qui s'oppose au projet « Grand EDF » (anciennement « Hercule ») dans ses termes actuels.

12. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT : nomination d'un représentant

A la demande de Guillaume SEVIN, le conseil de développement est une assemblée de citoyens. C'est un lieu de réflexion en amont des décisions publiques. Il regroupe une centaine de personnes bénévoles, désignés pour 3 ans : citoyens volontaires, représentants d'associations, habitants désignés par les communes, etc..

Monsieur le Maire propose Jean GODINAT comme représentant de la commune.

Le Conseil Municipal, par 16 voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 CONTRE, donne son accord.

13. PROJETS FUTURS : décision

Martine LUTHRINGER présente le projet de sentier de ballade, hors chemins ruraux, plutôt vers la forêt pour un itinéraire aménagé (bans, tables de pique-nique,...). Le conseil municipal, par 15 voix POUR et 3 CONTRE, vote pour poursuivre l'étude de ce projet.

Céline MIEHE évoque le projet d'un point d'accueil pour les cyclistes, l'installation de borne de recharge ou autres services. A l'unanimité, le conseil municipal décide de poursuivre ce projet.

14. DELEGATION DE SIGNATURE : information

14.1 Droit de préemption pour information : demandes présentées par :

Me Michèle BARTH, notaire à ENSISHEIM. Propriété sise 7,, rue de Battenheim, cadastrée section 2 n° 167/54 et 168/54 d'une superficie de 2 a 47 ca.

Me Olivier BELTZUNG, notaire à KINGERSHEIM. Propriété sise 6 rue de la Verdure, cadastrée section 3 n° 146/68 d'une superficie de 3 a 25 ca.

Me Jean-Marc HASSLER, notaire à WITTELSHEIM. Propriété sise Langer Zug, cadastrée section 44 n° 196 et 197 d'une superficie de 51 a 30 ca.

Me Jean-Marc LANG, notaire à SAINT-LOUIS. Propriété sise 4, rue des Papillons, cadastrée section 24 n° 176/119 d'une superficie de 9 a 41 ca.

Me Capucine HERZOG, notaire à MULHOUSE. Propriété sise 26 B, rue des Alpes, cadastrée section 24 n° 401/102 et 403/102 d'une superficie de 3 a 60 ca.

Me Frédéric HASSLER, notaire à WITTELSHEIM. Propriété sise rue de Rumersheim, cadastrée section 5 n° 390/0072 d'une superficie de 4 a 95 ca.

Me Pierre-Alexandre BENNER, notaire à ILLZACH. Propriété sise 53, rue du Général de Gaulle, cadastrée section 19 n° 210/40 et 213/42 d'une superficie de 11 a 83 ca.

Me Christophe SCHMITT-SAURET, notaire à RIEDISHEIM. Propriété sise 16, rue des Eglantines, cadastrée section 2 n° 192/58 d'une superficie de 4 a 19 ca.

Me Christophe SCHMITT-SAURET, notaire à RIEDISHEIM. Propriété sise 26 A, rue de l'Eglise, cadastrée section 4 n° 254/16, 255/23, 246/24, 256/22 et la moitié en indivise des parcelles 253/16, 257/16, 258/16 d'une superficie totale de 9 a 82 ca.

Me Patrick MUNCH, notaire à MULHOUSE. Propriété sise 12, rue de Gontaud, cadastrée section 1 n° 161/131, 169/131, 238/131 d'une superficie de 12 a 72 ca.

Me Catherine JOURDAIN, notaire à SOULTZ. Propriété sise rue du Général de Gaulle, cadastrée section 19 n° 308/37 d'une superficie de 29 ca.

La commune n'a pas exercé son droit de préemption.

14.2 Pôle médical : avenants

Lot 01 GROS ŒUVRE Avenant d'un montant de 7 990.01 € HT

Lot 08 SERRURERIE Avenant d'un montant de 1 119.00 € HT

14.3 Travaux de voirie

Modification du marché TEAM TP pour un montant supplémentaire de 31 160.70 € HT.

15. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 1^{er} Adjoint au Maire

15.1 Journée citoyenne

Peu de participants pour cette édition. Remerciements aux habitants qui ont pris part à cette action. Environ 60kg de déchets ont été ramassés autour du village. La commune a offert un verre de l'amitié à l'issue de cette journée.

15.2 Médiathèque réunion

Investissement sur les 2 médiathèques: aménagement des bureaux, achats de mobilier et d'une boîte de retour livres, CD et DVD pour un total de 23000 €. Budget de fonctionnement 2020 s'élève 15 132,48 €.

15.3 Info collège Ottmarsheim : baisse de la dotation horaire

Baisse de moyens du collège Théodore Monod pour la troisième année consécutive. Cette baisse de la dotation horaire globale entraîne à nouveau cette année la fermeture d'une classe, la perte de 3 postes d'enseignants et une forte diminution des heures.

Les élus de Bantzenheim ont apporté leur soutien aux parents d'élèves et sont intervenus auprès du député Bruno Fuchs et du DASEN pour que la dotation horaire du collège soit revue à la hausse.

15.4 Ecoles

Entretien avec le directeur adjoint des services de l'éducation nationale sur la répartition des effectifs et le manque de dialogue avec les communes, notamment au niveau des maternelles.

Conseil d'école RPI

Une partie avec les 2 conseils d'écoles et une partie spécifique à chaque école

Remplacement de l'animateur sportif (pris en charge par les 6 communes de la bande rhénane)

"Prof express" sera lancé en septembre, masques offerts par la commune et la M2A pour le RPI à la rentrée

La directrice de l'école quittera son poste à la fin de l'année scolaire, remplacée par Mme WILL.

Effectif de l'école de Bantzenheim pour la rentrée 2021/2022 ,89 enfants

- Maternelle =>28 enfants ,la commune a reconduit le poste d'ATSEM supplémentaire
- CP/CM1 => 17 enfants
- CE1/CE2 => 21 enfants
- CM2 => 23 enfants

Madame Anne MANDRAS souligne la difficulté à maintenir les pôles bilingues par manque d'enseignants d'allemand.

Guillaume SEVIN évoque un courrier du ministère de la Défense pour proposer une intervention des militaires à l'école, information confirmée par Pierre REMY, correspondant Défense.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 2^{ème} Adjointe au Maire

15.5 Voirie

Mise en place de « piétons » route de Strasbourg (près du passage piétons des Molènes) + pose de pépite au sol.

Modification de l'emprise du chemin rural (après maison TRAVAILLE) par mise en place du bornage.

Règlementation circulation : mise en sens unique rue des Molènes, rue des Coquelicots. Voir encore pour mise en place du panneau rue du Nouveau Quartier.

Elagage des arbres : à la charge de la commune en agglomération.

15.6 Pôle médical

Rien à signaler. Le chantier se poursuit.

15.7 Affaire LEMOINE

Edith ZANINETTI informe le conseil municipal d'une procédure lancée par Monsieur Raymond LEMOINE qui demande le déplacement de l'abri à sel, situé derrière le nouvel hangar de stockage de la commune rue de Battenheim, affaire pour laquelle il a mandaté un expert. Elle communique au conseil municipal l'historique du dossier.

10.8 Divers

Réunion le 8 juillet organisée par M2A : sujet « les personnes âgées ».

Réunion le 1^{er} juillet : organisation du TOUR D'ALSACE.

Atelier M2A sur la mobilité : vision à 2 ans et à 10 ans. Les communes sont sollicitées pour faire remonter leurs souhaits. Pour Bantzenheim : amélioration des horaires de la desserte SNCF.

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} Adjoint au Maire

10.9 Commission information et communication : réunie à plusieurs reprises pour le bulletin communal qui sera distribué le 3 Juillet.

Rencontre avec le secrétariat + Céline MIEHE + Anne MANDRAS : voir comment centraliser à l'avenir les informations sur les différents supports informatiques. Il leur adresse ses remerciements.

10.10 Finances M2A

Le groupe de travail de la M2A évoque souvent le versement des ACTP aux communes soit disant « riches ». Il demande à Monsieur le Maire que, lors des rencontres avec les maires de la bande rhénane, il les appelle à être très vigilants sur ce sujet.

10.11 Vie associative : soirée jazz prévue le 7 Août.

Informations communiquées par Mme Martine LUTHRINGER, 4^{ème} Adjointe au Maire

10.12 Brigades vertes

Participation au Comité Syndical le 14 avril à Wittenheim

- 5 nouvelles communes adhérentes en début 2021

Activités à Bantzenheim sur les mois d'avril et mai :

- Patrouilles
- Présence lors du brûlage du plancher de la maison infestée par le mûrele rue de Battenheim
- Appels pour nuisances sonores, Divagation de chevaux, Dépôts sauvages, stationnements gênants rue de Battenheim

Nous avons demandé une surveillance particulière du passage piétons entre les Molènes et le parking de la mairie, suite à alerte de plusieurs piétons concernant la vitesse des véhicules et de ce fait leur difficulté à s'arrêter lorsqu'on qu'un piéton est engagé sur le passage → une réflexion sera menée pour la sécurisation de ce passage

10.13 Plan Communal de Sauvegarde

La commission avance sur la mise à jour du dossier. Elle s'est réunie les 10 mai, 31 mai et 28 juin.

10.14 Sécurisation du carrefour rue de l'Eglise - rue de Strasbourg

- Ligne jaune continue tracée du côté gauche (lorsqu'on vient de l'Eglise) + installation d'un panneau interdiction de s'arrêter
- Lors d'un échange avec M. Rahmi RAHMIEV (restaurant UNICATO), il nous a signalé que cette interdiction a un impact sur la fréquentation de son restaurant (les clients ne veulent pas stationner plus loin, notamment ceux qui viennent pour de la vente à emporter)

10.15 Transition énergétique

La commission s'est réunie le 28 Avril.

10.16 Festivités du jumelage

Les nouvelles dates ont été actées : à Bantzenheim du 18 au 21 août 2022
A Gontaud-de-Nogaret : en 2024 pour les 50 ans du jumelage.

10.17 SIVOM DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE : participation au Comité d'Administration du 22 juin.

16. DIVERS

16.1 Syndicat Mixte EHPAD LES MOLENES

Aux travaux prévus au départ (ravalement de façades), s'est rajoutée la mise aux normes des sanitaires dans 11 chambres, retardant le chantier qui devrait se terminer fin de l'année au lieu de fin juin, ce qui occasionne une perte financière pour l'association de gestion de l'EHPAD des Molènes.

16.2 Dates des prochaines séances du conseil municipal

7 septembre – 19 octobre – 7 décembre.

16.3 Anniversaires

- ↳ Marie-Louise GRUNENWALD, 101 ans, aux Molènes
- ↳ Linda SERVES, 80 ans

16.4 Noces d'or

- ↳ M. et Mme Eugène FANTETTI

Remerciements de leur part pour le cadeau offert par la municipalité.

Observations des élus

Frédéric BRENDER tient à évoquer le sujet des élections départementales et régionales. Il précise qu'il s'était exprimé pour le boycott de l'organisation de ces élections. Il déplore le maintien de ces élections au niveau national. Il précise avoir été réquisitionné par le maire et qu'il a de ce fait participé malgré tout à la tenue du bureau de vote. En parallèle, il tient à manifester son sentiment de déception face au manque d'investissement des conseillers lors des deux tours de scrutin.

En réponse, Linda MANA avait donné ses raisons de sa non-participation s'agissant de protéger un membre de sa famille contre tout risque d'éventuelle contamination et trouve inadmissible d'avoir à se justifier par tout document : « c'est de l'infantilisation » selon ses dires.

Guillaume SEVIN informe du départ du Père Dominique. Ensuite, il fait part d'un courrier du Ministère des Armées souhaitant mettre à l'honneur les combattants d'Afrique pendant la 2^{ème} guerre mondiale.

D'autre part, il adresse ses remerciements à Mme Anne MANDRAS pour son investissement contre la fermeture d'une classe au collège.

Enfin, il demande un gel définitif des projets immobiliers, sur 10 ans, rue de Bâle afin de lutter contre les nuisances apportées par une augmentation de constructions, d'où « un ras-le-bol » qui serait exprimé par un certain nombre de riverains. En conséquence, il va proposer la création d'un collectif.

Céline MIEHE relaie l'information émanant du responsable de la section tennis de table qui souhaiterait pouvoir utiliser la salle des sports en raison de l'augmentation des effectifs.// A réfléchir.

Frédéric BRENDER aimerait que soit défini l'éditorial du « Bantzenheim ça bouge » en conseil municipal.

Roland ONIMUS, maire, informe le conseil municipal des deux embauches au service technique.

La séance est close à 23 h 05.